MacBook Pro

Informations sur le MacBook Pro

Informations essentielles sur le MacBook Pro
Passez en revue le guide *Informations essentielles sur le MacBook Pro* avant d'utiliser votre MacBook. Téléchargez le guide depuis l'adresse support.apple.com/fr_FR/manuals/macbook-pro ou depuis l'iBooks Store (si disponible). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation
Voir la section « Sécurité, manipulation et assistance » du guide *Informations essentielles sur le MacBook Pro*.

Batterie intégrée
N'essayez pas de remplacer ou de retirer la batterie, vous risquez de l'endommager et par conséquent entraîner sa surchauffe ou vous blesser. La batterie intégrée doit être remplacée par Apple ou par un Centre de services agréé par Apple, et recyclée ou jetée séparément des déchets ménagers. Pour en savoir plus sur le recyclage et le remplacement de la batterie, consultez la page www.apple.com/fr/batteries/service-and-recycling.

Diminution de l'acuité auditive
Pour empêcher toute dégradation de l'audition, n'écoutez pas de musique à un volume élevé durant de longues périodes. Pour en savoir plus sur le son et l'audition, consultez la page web www.apple.com/fr/sound (www.apple.com/la/sound en Amérique latine).

Exposition prolongée à la chaleur
Votre MacBook Pro peut chauffer grandement lors d'une utilisation normale. Il est important de laisser votre MacBook Pro sur un plan de travail dur et stable en veillant à ce que l'air puisse circuler librement sous l'ordinateur et autour de celui-ci lorsque vous l'utilisez ou le chargez. Faites preuve de bon sens afin d'éviter les situations où votre corps reste en contact prolongé avec un appareil en fonctionnement ou son chargeur lorsqu'il est branché sur une prise de courant. En effet, un contact prolongé avec des surfaces chaudes peut entraîner des désagréments ou des blessures. Soyez particulièrement vigilant si vous souffrez d'un problème physique vous empêchant de sentir la chaleur.

Déclaration de réglementation FCC
Cet appareil est conforme à la partie 15 des réglementations de la FCC. Son utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences dangereuses et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences pouvant causer un fonctionnement non souhaité.

Note: cet équipement a fait l'objet de tests et respecte les seuils autorisés pour les appareils numériques de Classe B, conformément à la partie 15 des Règles de la FCC. Ces limites sont conçues dans le but d'assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles.

Cet équipement génère, utilise et peut émettre des rayonnements de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et employé conformément aux instructions, peut produire des interférences nuisibles avec les transmissions radio. Toutefois, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation donnée. Si cet appareil cause des interférences avec la réception de signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être détecté en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur peut essayer de corriger le problème de l'une des manières suivantes :
- réorienter ou déplacer l'antenne de réception ;
- augmenter la distance séparant l'appareil du récepteur ;
- connecter l'appareil à une prise électrique située sur un autre circuit que celui sur lequel est branché le récepteur ;
- prendre contact avec le vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Important: les changements ou modifications apportés à ce produit et non autorisés par Apple peuvent avoir une incidence sur la compatibilité électromagnétique (CEM) et la conformité aux normes sans fil, annulant votre droit à utiliser le produit. Ce produit a été déclaré conforme aux exigences EMC dans des conditions comprenant l'utilisation de périphériques compatibles et de câbles blindés entre les composants du système. Il est important d'utiliser des appareils périphériques compatibles et des câbles blindés entre les composants du système afin de réduire la possibilité de causer des interférences avec les signaux de radio et de télévision ou tout autre appareil électronique.

Partie responsable (pour des questions FCC uniquement) : Apple Inc. Corporate Compliance 1 Infinite Loop, MS 91-1EMC Cupertino, CA 95014 (États-Unis)

Déclaration d'Industrie Canada
Conforme à la norme CAN ICES-3 (B)/NMB-3(B).

Déclaration de conformité pour l'U.E.
Par la présente, Apple Inc. déclare que l'appareil sans fil est conforme aux principales exigences et aux autres dispositions pertinentes de la Directive R&TTE.





Une copie de la Déclaration de conformité européenne est disponible en ligne à l'adresse : www.apple.com/euro/compliance.

Le représentant européen d'Apple est Apple Distribution International, Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande.

Restriction applicable au sein de la Communauté européenne
Cet appareil est limité à une utilisation intérieure dans la plage de fréquence comprise entre 5150 et 5350 MHz.

Certification de transmissions sans fil pour Singapour

Complies with
IDA Standards
DB00063

Déclaration pour le Japon, relative à la catégorie B VCCI

この装置は、クラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。VCCI-B

本製品は、EMC準拠の周辺機器およびシステムコンポーネント間にシールドケーブル（イーサーネットネットワークケーブルを含む）が使用されている状況で、EMC への準拠が実証されています。ラジオ、テレビ、および その他の電子機器への干渉が発生する可能性を低減するため、EMC 準拠の周辺機器およびシステムコンポーネント間 にシールドケーブルを使用することが重要です。

重要: Apple の許諾を得ることなく本製品に変更または改変を加えると、電磁両立性(EMC)および無線に準拠しなくなり、製品を操作するための許諾が取り消されるおそれがあります。

Russie, Kazakhstan, Biélorussie



Conformité ENERGY STAR®



En tant que partenaire d'ENERGY STAR, Apple a établi que les configurations standard de ce produit sont conformes aux normes ENERGY STAR relatives à l'efficacité énergétique. Le programme ENERGY STAR est un partenariat entre des fabricants d'équipement électronique visant à promouvoir des produits à faible consommation énergétique. Réduire la consommation énergétique des appareils permet de faire des économies et de participer à la conservation de précieuses ressources.

Cet ordinateur est livré avec une configuration visant à économiser l'énergie qui met l'appareil en veille après 10 minutes d'inactivité. Pour réactiver votre ordinateur, appuyez sur la souris, sur le trackpad ou sur une touche du clavier.

Pour en savoir plus sur ENERGY STAR, consultez le site Web www.energystar.gov.

Apple et l'environnement

Apple reconnaît sa responsabilité en matière de réduction de l'impact de ses produits et de ses activités sur l'environnement. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la page www.apple.com/fr/environment.

Informations locales sur l'élimination et le recyclage



Le symbole ci-dessus indique que ce produit et/ou sa batterie ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Lorsque vous décidez de mettre ce produit et/ou sa batterie au rebut, respectez les lois et directives locales en vigueur en matière d'environnement. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative à l'environnement, consultez l'adresse www.apple.com/fr/environment.

Información sobre eliminación de residuos y reciclaje

El símbolo de arriba indica que este producto y/o su batería no debe desecharse con los residuos domésticos. Cuando decida desechar este producto y/o su batería, hágalo de conformidad con las leyes y directrices ambientales locales. Para obtener información sobre el programa de reciclaje de Apple, puntos de recolección para reciclaje, sustancias restringidas y otras iniciativas ambientales, visite www.apple.com/la/environment o www.apple.com/mx/environment.

Brasil—Informações sobre descarte e reciclagem

O símbolo acima indica que este produto e/ou sua bateria não devem ser descartados no lixo doméstico. Quando decidir descartar este produto e/ou sua bateria, faça-o de acordo com as leis e diretrizes ambientais locais. Para informações sobre substâncias de uso restrito, o programa de reciclagem da Apple, pontos de coleta e telefone de informações, visite www.apple.com/br/environment.

Union européenne : instructions sur l'élimination

Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez mettre au rebut votre produit et/ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit n'est plus utilisable, portez-le dans un centre de collecte des déchets agréé par les autorités locales. La collecte et le recyclage séparé de votre produit et/ou de sa batterie lors de l'élimination permettent de préserver les ressources naturelles et de protéger l'environnement et la santé des êtres humains.

Union Européenne—informations sur l'élimination

Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez jeter votre produit et/ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit arrive en fin de vie, apportez-le à un point de collecte désigné par les autorités locales. La collecte séparée et le recyclage de votre produit et/ou de sa batterie lors de sa mise au rebut aideront à préserver les ressources naturelles et à s'assurer qu'il est recyclé de manière à protéger la santé humaine et l'environnement.

Europäische Union—Informationen zur Entsorgung
Das oben aufgeführte Symbol weist darauf hin, dass dieses Produkt und/oder die damit verwendete Batterie den geltenden gesetzlichen Vorschriften entsprechend und vom Hausmüll getrennt entsorgt werden muss. Geben Sie dieses Produkt zur Entsorgung bei einer offiziellen Sammelstelle ab. Durch getrenntes Sammeln und Recycling werden die Rohstoffreserven geschont und es ist sichergestellt, dass beim Recycling des Produkts und/oder der Batterie alle Bestimmungen zum Schutz von Gesundheit und Umwelt eingehalten werden.

Unione Europea—informazioni per lo smaltimento
Il simbolo qui sopra significa che, in base alle leggi e alle normative locali, il prodotto e/o la sua batteria dovrebbero essere riciclati separatamente dai rifiuti domestici. Quando il prodotto diventa inutilizzabile, portalo nel punto di raccolta stabilito dalle autorità locali. La raccolta separata e il riciclaggio del prodotto e/o della sua batteria al momento dello smaltimento aiutano a conservare le risorse naturali e assicurano che il riciclaggio avvenga nel rispetto della salute umana e dell'ambiente.

Per i consumatori italiani: quando si acquista un nuovo prodotto Apple, è possibile restituire un prodotto elettronico simile presso il punto vendita senza costi aggiuntivi. Nel caso in cui si tratti di dispositivi mobili e piccoli accessori, è possibile restituirli al punto vendita in qualsiasi momento. Per maggiori informazioni, consulta la pagina www.apple.com/it/recycling.

Europeiska unionen—Information om kassering
Symbolen ovan betyder att produkten och/eller dess batteri enligt lokala lagar och bestämmelser inte får kastas tillsammans med hushållsavfallet. När produkten har tjänat ut måste den tas till en återvinningsstation som utsetts av lokala myndigheter. Genom att låta den uttjänta produkten och/eller dess batteri tas om hand för återvinning hjälper du till att spara naturresurser och skydda hälsa och miljö.

Informations sur la mise au rebut de la batterie
Jetez vos batteries usagées en respectant les lois et les consignes environnementales de votre pays.

Efficacité du chargeur de batterie



Contrat de licence du logiciel
L'utilisation du MacBook Pro constitue l'acceptation des conditions générales des licences de logiciels d'Apple et de tierces parties, que vous pouvez consulter à l'adresse : www.apple.com/legal/sla.

Résumé de la garantie limitée d'un an Apple
Apple garantit le présent produit et ses accessoires contre les défauts matériels et les défauts liés à la production pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple, rendez-vous dans un magasin Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation valide selon la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre ordinateur à sa seule discrétion, conformément à la garantie complète et aux conditions de réparation disponibles sur les sites suivants : www.apple.com/fr/legal/warranty et www.apple.com/fr/support. Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients australiens : les garanties de nos produits ne peuvent pas être exclues en vertu du droit de la consommation australien. Vous êtes en droit de demander le remplacement ou le remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure ainsi qu'un dédommagement pour toute perte ou tout dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si ceux-ci ne sont pas d'une qualité acceptable sans que cela représente une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South NSW 1235. Tél. : 133-622.

Pour les clients brésiliens : les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales, à l'exception de la garantie d'un an comprenant l'ensemble des termes de la garantie légale prévue par le code brésilien de protection des consommateurs.

Pour les consommateurs latino-américains : si vous avez besoin d'aide, vous pouvez prendre contact avec le service d'assistance sur la page www.apple.com/la/support. *Téléchargez le guide contenant les* informations essentielles sur le MacBook Pro depuis l'adresse : support.apple.com/es_LA/manuals/macbook-pro ou depuis l'iBooks Sore (si disponible).

Apple
1 Infinite Loop
Cupertino, CA 95014-2084 (États-Unis)
408-996-1010
www.apple.com

Garantie limitée d'un (1) an d'Apple – (FRANCE)

Pour les produits de marque Apple uniquement

La Garantie limitée d'un an d'Apple est une garantie commerciale du fabricant offerte par Apple. Elle confère des droits différents de ceux dont vous pouvez disposer en vertu de la loi, y compris, mais sans s'y limiter, ceux relatifs aux produits non conformes ou aux produits présentant des vices cachés.

Par conséquent, la Garantie limitée d'un an Apple s'ajoute aux droits conférés par la loi, au lieu de les remplacer, comme ceci est décrit ci-dessous.

DROITS ACCORDÉS PAR LA GARANTIE LÉGALE
Nonobstant le Plan, Apple reste dans tous les cas responsable de la garantie légale applicable et, en particulier, Apple est responsable (i) de tout défaut de conformité stipulé aux Articles L. 211-4 et suivants et (ii) de tout vice caché stipulé aux Articles 1641 et suivants du Code civil français.

En ce qui concerne la garantie de conformité selon l'Article L. 211-4 du Code de la consommation français : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Selon l'Article L. 211-5 du Code de la consommation français : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

– correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

– présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 211-12 du Code de la consommation français : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Concernant la garantie contre les vices cachés, en vertu de l'Article 1641 du Code civil français : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

En vertu de l'Article 1648 premier alinéa du Code civil français : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Important : les conditions de la Garantie limitée d'un an d'Apple ne s'appliquent pas aux demandes de garantie légales.

Pour de plus amples informations sur les garanties légales, rendez-vous sur le site Web d'Apple (www.apple.com/legal/warranty/statutoryrights.html) ou contactez votre association de consommateurs locale.

QUE COUVRE CETTE GARANTIE ?
Apple Distribution International basé à Hollyhill Industrial Estate Hollyhill à Cork, République d'Irlande (ou son ayant droit) (« Apple ») garantit les produits matériels et les accessoires de la marque Apple contenus dans les emballages d'origine (« Produit Apple ») contre tout défaut matériel et de fabrication s'ils sont utilisés conformément aux manuels de l'utilisateur d'Apple, aux caractéristiques techniques et aux autres directives concernant un Produit Apple publiées par Apple pendant une période d'UN (1) AN à compter de la date originale d'achat par l'acheteur final (« Période de garantie »). Vous pouvez demander cette garantie dans un pays qui n'est pas le pays d'achat (veuillez vous reporter à la partie « Comment obtenir les services de garantie »).

Veuillez noter : toutes les demandes faites au titre de la Garantie limitée d'un an d'Apple seront traitées conformément aux dispositions stipulées dans ce document de garantie.

En outre, Apple s'engage à fournir un service d'assistance téléphonique pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la livraison des produits Apple, si les clients souhaitent bénéficier d'un conseil technique de la part d'Apple.

QUE NE COUVRE PAS CETTE GARANTIE ?
La présente Garantie ne couvre pas le matériel et les logiciels d'une marque autre qu'Apple, même s'ils sont vendus ou emballés avec du matériel Apple.

Les produits qui ne portent pas la marque Apple peuvent bénéficier d'une garantie commerciale spécifique de la part du fabricant, leur conférant des avantages en plus des droits légaux (en particulier la garantie contre les défauts de conformité et les vices cachés). Pour obtenir plus d'informations, consultez le coffret et la documentation de votre produit.

Veuillez vous reporter à l'accord de licence accompagnant le logiciel pour plus de détails sur vos droits concernant l'utilisation du logiciel.

Vous pouvez obtenir des services dans les pays de l'Espace économique européen (EEE) et la Suisse sans payer aucuns frais d'expédition et de manutention.

En dehors de cette région, les options de service peuvent être limitées. Si une option de service de réparation donnée n'est pas disponible pour le Produit Apple dans ledit pays, Apple ou son mandataire devra vous informer de tout frais supplémentaire pouvant s'appliquer à l'expédition ou à la manutention avant que le service ne soit rendu. Les frais d'expédition et de manutention ne s'appliqueront pas dans les pays où Apple dispose d'un Magasin de vente Apple Store ou d'un Centre de services agréés Apple (« CSAA ») (une liste des centres de services actuels est disponible sur locate.apple.com/fr/fr).

Lorsque vous contactez Apple par téléphone, des frais peuvent s'appliquer selon votre emplacement. Veuillez vous renseigner auprès de votre opérateur réseau.

La présente Garantie ne s'applique pas : (a) aux pièces consommables, telles que les batteries ou les revêtements protecteurs prévus pour s'user avec le temps, sauf si le dommage est dû à un défaut de matériaux ou de fabrication ; (b) aux dommages cosmétiques, y compris, mais sans s'y limiter, les rayures, les éraflures ou les bris d'éléments en plastique des ports, sauf si le dommage est dû à un défaut de matériaux ou de fabrication ; (c) aux dommages causés par une utilisation avec un composant ou un produit d'une tierce partie qui ne répond pas aux spécifications du Produit Apple (les spécifications des Produits Apple sont disponibles à l'adresse www.apple.com/fr, sous les spécifications techniques de chaque produit, et sont également disponibles dans les magasins) ; (d) aux dommages causés par un accident, un usage abusif, une mauvaise utilisation, une exposition à un liquide, au feu, à un tremblement de terre ou à toute autre cause externe ; (e) aux dommages causés par une utilisation du Produit Apple non conforme aux directives publiées par Apple ; (f) aux dommages causés par toute intervention (y compris les mises à niveau et les extensions) réalisée par toute personne qui n'est pas un représentant d'Apple ou un Centre de services agréés Apple (« CSAA ») ; (g) à un Produit Apple qui a été modifié de façon à en altérer la fonctionnalité ou les capacités sans l'autorisation écrite d'Apple ; (h) aux défauts résultant de l'usure normale ou du vieillissement normal du Produit Apple ; (i) si un numéro de série du Produit Apple a été retiré ou dégradé, ou (j) si Apple reçoit de la part d'autorités publiques compétentes des informations indiquant que le produit a été volé, ou si vous ne parvenez pas à désactiver une protection par mot de passe ou d'autres mesures de sécurité prévues pour empêcher un accès non autorisé au Produit Apple et que vous ne pouvez pas prouver que vous êtes l'utilisateur autorisé du produit (par ex. en présentant une preuve d'achat).

RESTRICTIONS IMPORTANTES

Apple peut restreindre le service de garantie pour l'Apple TV aux pays où Apple ou ses revendeurs agréés vendent l'appareil.

En ce qui concerne les appareils iPhone et iPad capables d'accéder à un réseau cellulaire, la garantie assure un service de réparation au sein des pays de l'Espace économique européen (EEE) et en Suisse. En dehors de cette région, les options de service peuvent être limitées pour des raisons techniques échappant au contrôle d'Apple. Pour plus d'informations concernant les appareils iPhone et iPad capables d'accéder à un réseau cellulaire, consultez www.apple.com/iphone/LTE et www.apple.com/ipad/LTE.

En ce qui concerne les appareils iPad, la garantie n'est pas applicable en Chine en raison de différences de connexion WiFi échappant au contrôle d'Apple.

VOS RESPONSABILITÉS

SI VOTRE PRODUIT APPLE PEUT STOCKER DES PROGRAMMES LOGICIELS, DES DONNÉES ET D'AUTRES INFORMATIONS, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES COPIES DE SAUVEGARDE RÉGULIÈRES DES INFORMATIONS CONTENUES SUR LES SUPPORTS DE STOCKAGE DE VOTRE PRODUIT APPLE POUR PROTÉGER SON CONTENU ET À TITRE DE PRÉCAUTION EN CAS D'ÉVENTUELLES DÉFAILLANCES OPÉRATIONNELLES.

Avant de soumettre votre demande de garantie pour votre Produit Apple, nous vous conseillons de faire une copie du contenu de ses supports de stockage, de supprimer toutes les informations personnelles et de désactiver tous les mots de passe de sécurité. Le contenu des supports de stockage de votre Produit Apple peut être effacé, remplacé et/ou reformaté au cours du service de garantie.

Après la prestation du service de garantie, votre Produit Apple ou un produit de remplacement vous sera retourné avec la configuration d'origine du Produit Apple au moment de son achat, sous réserve des mises à jour applicables. Apple peut installer des mises à jour du logiciel système dans le cadre du service de garantie qui empêcheront le Produit Apple de revenir à une version antérieure du logiciel système. Des applications de tierce partie installées sur le Produit Apple peuvent ne pas être compatibles ou ne pas fonctionner avec le Produit Apple du fait de la mise à jour du logiciel système. Vous êtes responsable de la réinstallation de tous les autres logiciels, données et informations que vous souhaitez voir installés. La récupération et la réinstallation des logiciels, des données et des autres informations ne sont pas couvertes en vertu de la présente garantie.

Vous pouvez demander à bénéficier d'une réparation dans un pays qui n'est pas le pays d'achat. Dans ce cas, vous serez tenu de vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables concernant l'importation et l'exportation, et vous serez redevable des droits de douane, de la TVA et des autres taxes et frais connexes.

Important : n'essayez pas d'ouvrir le Produit Apple, sauf si le manuel de l'utilisateur vous indique comment le faire, et ne retirez aucune des protections fixées au Produit Apple. Ouvrir le Produit Apple ou retirer les protections peut causer des dommages qui ne sont pas couverts par la présente Garantie. Seul Apple ou un CSAA est autorisé à effectuer une réparation sur ce Produit Apple.

CE QUE FAIT APPLE EN CAS DE DEMANDE DE GARANTIE

Si, pendant la période de garantie, vous soumettez une demande à Apple au titre de cette garantie, Apple, à sa discrétion :

(i) réparera le Produit Apple avec des pièces neuves ou des pièces d'occasion équivalentes à des pièces neuves en termes de performance et de fiabilité, ou

(ii) remplacera le Produit Apple par le même modèle (ou, avec votre consentement, un produit offrant des fonctionnalités similaires), constitué de pièces neuves et/ou de pièces reconditionnées dont l'efficacité et la fiabilité sont équivalentes, ou

(iii) vous remboursera le prix de vente en échange du retour de votre Produit Apple.

Si une pièce ou un produit est remplacé ou si un remboursement est consenti, tout produit de remplacement deviendra votre propriété et le produit remboursé ou remplacé appartiendra à Apple.

Une pièce ou un produit de remplacement ou un Produit Apple réparé restera couvert par la garantie restante du Produit Apple d'origine ou pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date du remplacement ou de la réparation, si cette période de couverture est plus longue.

Pour les demandes effectuées dans un pays autre que le pays d'achat du Produit Apple, Apple peut réparer ou remplacer les produits et les pièces par des produits et des pièces comparables, conformes aux normes locales.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE DE GARANTIE

Avant de faire une demande de garantie, veuillez consulter les ressources d'aide en ligne ci-dessous.

Informations sur l'assistance internationale	www.apple.com/support/country
Centres de services agréés Apple, revendeurs agréés Apple et magasin de vente Apple Store	locate.apple.com/fr/fr
Assistance et service Apple	support.apple.com/fr-fr/HT201232
Assistance gratuite Apple	www.apple.com/fr/support/complimentary

Si vous n'avez pas accès à Internet ou si le Produit Apple ne fonctionne toujours pas correctement après utilisation de ces ressources, veuillez contacter un représentant Apple ou, le cas échéant, un magasin de vente d'Apple (« Magasin de vente Apple ») ou un CSAA. Il vous aidera à déterminer si votre Produit Apple nécessite l'intervention d'Apple et, le cas échéant, vous informera sur les options de service de garantie définies ci-dessous qui seront fournies par Apple.

Avant de pouvoir bénéficier du service de garantie, Apple ou ses mandataires peuvent vous demander de fournir une preuve d'achat, de répondre à des questions dans le but de les aider à diagnostiquer les problèmes potentiels, ou de suivre les procédures d'Apple pour obtenir le service de garantie, comme le suivi des instructions d'emballage et d'expédition des Produits Apple en cas de service de retour par envoi postal, selon la description ci-dessous.

Aucune preuve de l'existence d'un défaut au moment de la livraison de l'équipement garanti ne sera exigée de votre part pour obtenir une réparation et une assistance au titre de la Garantie limitée d'un an d'Apple.

OPTIONS DU SERVICE DE GARANTIE

Apple fournira un service de garantie par le biais de l'une des options suivantes :

(i) Service de retour en magasin. Apple peut vous demander de retourner votre Produit Apple dans un Magasin de vente Apple ou un CSAA assurant des services de réparation. Votre Produit Apple peut être envoyé dans un Centre de Réparation Apple (« CRA ») pour être réparé. Une fois que vous êtes averti que la réparation est terminée, vous pouvez récupérer rapidement votre Produit Apple auprès du Magasin de vente Apple ou du CSAA, sauf si Apple vous informe que votre Produit Apple vous sera directement retourné par le CRA.

(ii) Service de retour par envoi postal. Si Apple décide d'assurer la garantie au moyen de son service de retour par envoi postal, Apple vous enverra des bordereaux d'expédition préaffranchis et, le cas échéant, le matériel d'emballage et les instructions expliquant comment emballer et adresser votre Produit Apple, afin de vous permettre d'expédier votre Produit Apple à un CSAA ou un CRA. Une fois la réparation terminée, le CRA ou le CSAA vous renverra le Produit Apple. Apple assumera les frais d'expédition au départ et à destination de votre emplacement pour autant que les instructions relatives à la méthode d'emballage et d'expédition du Produit Apple soient respectées.

(iii) Service de pièces détachées à monter soi-même. Dans le cadre de ce service, Apple vous fournit un produit de remplacement ou des pièces ou accessoires facilement remplaçables, comme une souris ou un clavier, qui peuvent être remplacés sans outils. Remarque : Apple n'est pas responsable des frais de main-d'œuvre encourus dans le cadre du service de pièces détachées à monter soi-même. Si vous

avez besoin d'une assistance supplémentaire pour ce remplacement, contactez Apple au numéro de téléphone indiqué ci-dessous ou rendez-vous dans un Magasin de vente Apple ou un CSAA. Si Apple opte pour le service de pièces détachées à monter soi-même, la procédure suivante s'applique :

(a) Service pour lequel Apple exige le retour du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé : Apple peut demander, à titre de sécurité, une autorisation de débit sur votre carte de crédit correspondant au montant du prix de vente du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé et des frais d'expédition applicables. Apple vous enverra un produit, une pièce ou un accessoire de remplacement avec les instructions d'installation, le cas échéant, et toute condition à respecter pour le retour du produit, de la pièce ou de l'accessoire remplacé. Si vous suivez toutes les instructions, Apple annulera l'autorisation de débit sur votre carte de crédit, de sorte qu'aucun montant ne vous sera facturé pour le produit ou la pièce, ni pour les frais d'expédition et de retour. Si vous ne retournez pas le produit, la pièce ou l'accessoire remplacé comme indiqué ou si le produit, la pièce ou l'accessoire remplacé ne remplit pas les conditions permettant de bénéficier du service de garantie, Apple débitera votre carte de crédit du montant autorisé. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir ladite autorisation, il se peut que vous ne puissiez pas bénéficier du service, auquel cas Apple vous offrira d'autres solutions de réparation.

(b) Service pour lequel Apple ne vous demande pas le retour de la pièce, du produit ou de l'accessoire remplacé. Apple vous enverra gratuitement une pièce, un accessoire ou un produit de remplacement avec, le cas échéant, les instructions d'installation, ainsi que toutes les conditions pour la mise au rebut de la pièce, de l'accessoire ou du produit remplacé.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

i) Intégralité de l'accord :

À l'exception des droits qui vous sont accordés par la loi sur la protection des consommateurs, ainsi qu'il est précisé au début de ce document, toutes les garanties et autres conditions qui ne sont pas stipulées dans ce document de garantie (que ce soit par oral ou par écrit) sont, dans toute la mesure autorisée par la loi, exclues de la Garantie limitée d'un an d'Apple.

ii) Décharge concernant les données :

Apple ne garantit, ne déclare, ni ne promet être en mesure de réparer ou de remplacer un Produit Apple en vertu de la présente garantie sans risque et/ou perte d'information et/ou de données stockées sur le Produit Apple. (Veuillez vous référer à la partie « Vos responsabilités » ci-dessus.)

iii) Limitation de responsabilité :

En aucun cas, Apple ne pourra être tenue responsable de ce qui suit :

perte de profits ; ou

perte d'activité ; ou

baisse de la survaleur et/ou autres pertes similaires ; ou

pertes d'économies anticipées ; ou

perte de biens ; ou

perte de contrats ; ou

manque d'utilisation ; ou

perte ou endommagement de données ou d'informations ; ou

tout dommage, perte, dépense, frais ou coût spécial, indirect, consécutif ou purement économique.

GÉNÉRALITÉS

Aucun revendeur, employé ou mandataire d'Apple n'est autorisé à apporter quelque modification, prorogation ou ajout que ce soit à la présente garantie.

Si une condition est jugée illégale ou inapplicable par la loi, elle sera exclue de la garantie et la légalité ou l'applicabilité des autres conditions ne sera pas affectée.

La présente Garantie est régie et interprétée selon les lois du pays dans lequel le Produit Apple a été acheté.

071816-France-Universal-Warranty-v1.2

 F034-01381-B